

LE CANADA ET L'APRÈS 2015

central des discussions du Comité directeur de l'Initiative de refonte du financement du développement (IRFD) – un projet conjoint du Forum économique mondial et du Comité d'aide au développement de l'OCDE, et une initiative présidée par le Canada. Plus spécifiquement, l'IRFD travaille sur « la création d'un portefeuille utilisable de modèles de financement novateurs; l'établissement de nouveaux partenariats de financement mixte qui mèneront à des projets concrets et à de véritables résultats pour le développement ». ⁷³ Le Canada souhaite organiser un événement parallèle à Addis sur le financement mixte. ⁷⁴

Le Canada trouve que la version initiale du document final « représente bien l'esprit de Monterrey et de Doha » et reflète également les avancées réalisées sur le plan du financement depuis ces conférences. Il a aussi réitéré sa position quant au fait que le résultat du FdD3 devrait constituer les moyens de mise en œuvre du programme de l'après-2015, « appuyant le résultat du FdD dans son intégralité dans la Déclaration sur l'après-2015 ». ⁷⁵

Les positions plus récentes sur les révisions apportées à la version initiale du document final en mai et en juin ne sont pas encore disponibles publiquement.

3. LE CANADA ET L'APRÈS-2015

En 2010, au cours du Sommet sur les objectifs du Millénaire pour le développement, le premier ministre Stephen Harper a [réaffirmé l'engagement du Canada](#) à l'égard de ceux-ci. Il a affirmé que les OMD sont un cadre de référence important et qu'ils « nous permettent à tous de mesurer nos progrès collectifs dans la construction d'un avenir meilleur pour les plus démunis de notre planète ». ⁷⁶ Cette déclaration, bien que modeste, constitue une avancée importante, car Harper s'était jusqu'alors montré ambivalent dans ce dossier. Le Canada porte depuis beaucoup plus attention aux OMD et aux façons dont le Canada peut contribuer à leur atteinte. En septembre 2013, au cours d'une réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur l'atteinte des OMD, Mme Lynne Yelich, ministre d'État, Affaires étrangères et consulaires, a énoncé des principes directeurs qui ont contribué à orienter le travail du ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD) en prévision de 2015. Ces principes posent la nécessité : d'établir des objectifs réalistes, précis et mesurables; d'accorder la priorité aux personnes les plus pauvres et les plus vulnérables (y compris les femmes et les enfants); de favoriser l'emploi et la croissance économique; et de mettre en place un solide cadre de reddition de comptes et de mesure du rendement. ⁷⁷

Le Canada a également contribué financièrement à la première séance de consultations « thématiques » de l'ONU organisées par l'équipe de travail de l'ONU (voir 1.2 A.) et tenues entre octobre 2012 et mars 2013 dans 88 pays, et a coorganisé les consultations de l'ONU sur l'éducation. Le Canada a également appuyé la seconde séance des consultations de l'ONU qui portaient sur « les enjeux liés à la mise en œuvre ». Le Canada a aussi fait partie du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable, où il a partagé avec Israël et les États-

Unis l'un des 30 sièges disponibles.^{vi}

En nous basant sur les différentes interventions faites par ce trio devant le GTO, ainsi que sur les discours et déclarations des représentants de notre gouvernement, nous avons dressé une liste des priorités du Canada pour l'après-2015. Dans la présente section, nous présenterons cette liste et la façon dont les discussions entourant l'après-2015 ont été structurées au sein du MAECD. Les priorités du gouvernement canadien ont commencé à devenir plus claires et détaillées, et elles continueront à se préciser au cours des prochains mois, alors que se poursuit le processus de négociations intergouvernementales et que les positions du Canada deviennent plus évidentes – certaines de ces positions ont été présentées plus haut.

3.1 LES GRANDS PRINCIPES QUI DÉFINISSENT L'APPROCHE DU CANADA

A. Un nombre limité d'objectifs réalistes, précis et mesurables

Bien qu'il existe huit OMD, le [document final](#) du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable contient 17 objectifs et 169 cibles. Après le Sommet sur la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants qui a eu lieu en mai 2014, le premier ministre Harper « a formulé une mise en garde contre l'ajout d'un trop grand nombre d'objectifs à liste, ce qui selon lui ne rendrait que plus difficile leur réalisation ». ⁷⁸ Pour la version définitive du cadre de développement d'après-2015, le Canada a toujours fait la promotion « d'un programme de l'après-2015 réaliste, ciblé et mesurable ». ⁷⁹ - avec un « nombre limité de priorités » ⁸⁰ – un ensemble d'objectifs limités assortis de cibles et d'indicateurs clairs et mesurables. Cela devient de plus en plus difficile maintenant que les objectifs et les cibles élaborés par le GTO ont été acceptés sans modification en tant que base du futur cadre, en partie dû au refus du Groupe des 77 de soumettre le document final du GTO à d'autres discussions. Le Canada tournera donc ses énergies vers le processus menant à l'adoption des indicateurs.

B. Universalité

Le Canada reconnaît la nature universelle de ces objectifs ⁸¹- i.e. que les objectifs s'appliquent à tous les États membres, y compris le Canada, mais que chacun d'entre eux peut établir ses propres cibles et indicateurs. À cette fin, dans le cadre des négociations internationales, le Canada plaide en faveur d'une ventilation des résultats en fonction du sexe, de l'âge, de la région géographique, etc., afin de permettre de dresser un portrait plus précis des groupes qui sont laissés pour compte. Apparemment, Statistique Canada aurait entrepris un inventaire pour identifier les données qui existent déjà au Canada, et celles qui manquent, en lien avec les futurs objectifs potentiels; aurait entrepris une réflexion sur l'application universelle du cadre de l'après-2015 dans un système fédéral comme celui du Canada; et est impliqué dans le processus global pour développer les indicateurs du cadre. Mais autrement, le Canada refuse de discuter

^{vi} Dans le cadre du GTO, les États membres ont utilisé un système de représentation novateur dans lequel la plupart des sièges étaient partagés par plusieurs pays. Le Canada, Israël et les États-Unis partageaient un seul siège. Même chose pour la France, l'Allemagne et la Suisse, ainsi que pour l'Inde, le Pakistan et le Sri Lanka. Pour la liste des groupes, voir : Proposition du Groupe ouvert sur les objectifs de développement durable (n.d.). Extrait de : <http://sustainabledevelopment.un.org/owg.html>

LE CANADA ET L'APRÈS 2015

de la question de l'universalité. En fait, nous avons appris à travers une note de service confidentielle qui a été divulguée en juin que « [bien qu'il] y aura des pressions aux niveaux international et national pour s'engager à prendre des mesures nationales et à rendre des comptes par rapport aux cibles, [...] le Canada ne prévoit pas appliquer le programme de l'après-2015 au pays et n'acceptera pas de nouvelles obligations en matière de rapports au-delà de ce que nous produisons déjà. »⁸² Ceci en dépit du fait que « l'universalité » ait été un thème constamment inclus dans les réponses du MAÉCD aux « demandes de commentaires » (voir ci-après pour plus d'information).

Le gouvernement doit garder à l'esprit qu'il n'occupe essentiellement un cadre final au nom du Canada dans plusieurs domaines où les provinces ont juridiction. Par conséquent, Ottawa est conscient qu'il devra consulter les provinces et les territoires; cependant, on se sait pas si le gouvernement fédéral a entrepris quelque démarche que ce soit dans ce sens jusqu'à présent. Proactive, la province de Québec a elle-même lancé le dialogue à ce sujet avec le gouvernement fédéral, mais c'était dans le contexte du Sommet de la Francophonie en 2014.

C. Élimination de la pauvreté

Le premier objectif proposé est de « réduire la pauvreté sous toutes ses formes partout dans le monde ». Le Canada appuie vigoureusement le fait que l'élimination de la pauvreté soit au cœur du plan de développement d'après-2015. Il estime plus particulièrement que la priorité doit être accordée « aux personnes les plus pauvres et les plus vulnérables à travers le monde, surtout les femmes et les enfants »⁸³ (vu les récents changements apportés aux pays ciblés,^{vii} on présume qu'il s'agit de personnes vivant dans des pays à faible et à moyen revenu). Pour le Canada, cette priorité devrait être à la base de tout plan de développement durable pour l'après-2015.

D. Environnement propice à la société civile et engagement multipartite

L'engagement pris par le Canada en 2014 à l'égard de [la protection et de la promotion d'un environnement propice pour la société civile](#) reconnaissait que la société civile a un rôle à jouer dans l'atteinte des objectifs de développement, qu'elle permet aux citoyens d'exiger des comptes de la part de leurs gouvernements et qu'elle les encourage à participer aux processus décisionnels entourant des enjeux qui les concernent. Cela montre aussi à quel point il est important que les gouvernements protègent et favorisent la liberté d'association, d'assemblée pacifique et d'expression, entre autres choses, pour renverser cette tendance. Depuis, le Canada a publié une [Politique de partenariat avec la société civile pour le développement international et l'aide humanitaire](#). La politique s'inspire de la déclaration d'avril 2014 du ministre Paradis et

^{vii} En juillet 2014, le nombre de pays ciblés par le Canada pour ses activités de développement international est passé de 20 à 25. Il a éliminé la Bolivie et le Pakistan, mais a ajouté le Burkina Faso, le Bénin, la République démocratique du Congo en Afrique (où il a aussi remplacé le Soudan pour le Soudan du Sud), la Birmanie, la Mongolie et les Philippines en Asie, et la Jordanie au Moyen-Orient. Pour la liste complète des pays ciblés, voir Le Canada met à jour sa liste de pays en développement ciblés. (2014). Extrait de : <http://www.international.gc.ca/media/dev/news-communiqués/2014/06/27abg.aspx?lang=fra>

LE CANADA ET L'APRÈS 2015

présente l'approche du gouvernement dans son travail avec la société civile.

Dans le contexte de l'après-2015, puisque « l'implication des parties prenantes et les partenariats seront une condition essentielle du succès, le Canada plaide en faveur de la participation de la société civile et du secteur privé dans le développement et la mise en œuvre du programme ». ⁸⁴ Il est encore difficile de savoir de quelle manière cette priorité se traduira concrètement, mais il est possible que le Canada plaide en faveur d'un plus grand espace pour les OSC au sein du processus de négociation, d'une référence au rôle des OSC dans le développement et de l'importance d'un environnement propice. Le Canada a d'ailleurs soutenu l'organisation de deux événements parallèles en mai et en juin, en marge des discussions sur les modalités de suivi et d'examen et de celles du Forum politique de haut-niveau, pour parler de la manière de mieux institutionnaliser le rôle des OSC au sein du processus de l'après-2015. Sur cet enjeu, le Canada compte un allié en la personne du secrétaire général de l'ONU qui, dans son rapport synthèse, note qu'il « faut faire régner, dans le respect de l'état de droit, un climat qui soit propice à l'engagement réel, en toute liberté, de la société civile et de ceux qui militent pour défendre les voix des femmes, des minorités, des lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres, des peuples autochtones, des jeunes, des adolescents et des personnes âgées. »⁸⁵

3.2 PRINCIPALES PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT CANADIEN POUR L'APRÈS-2015

A. Santé des mères, des nouveau-nés et des enfants

La plus grande priorité du gouvernement du Canada pour le programme de développement de l'après-2015 est sans surprise la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants (SMNE). Le Canada fait figure de leader dans ce dossier depuis 2010, année du lancement de l'[Initiative de Muskoka](#), qui visait une action internationale concertée. À l'automne 2013, Stephen Harper a co-organisé une [une réunion de haut niveau](#) sur la question, au cours de laquelle il a clairement établi que la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants était « la priorité phare du Canada en matière de développement ». Dans la foulée, le sommet « [Sauvons chaque femme, chaque enfant](#) », qui s'est déroulé à Toronto en mai 2014, est venu pour plusieurs cimenter la stratégie canadienne en vue de l'après-2015. Au cours de ce sommet, le premier ministre Harper a annoncé que le [Canada s'engageait à verser 3,5 milliards de dollars](#) pour améliorer la santé des mères et des enfants de 2015 à 2020. En septembre 2014, le gouvernement a donné suite à cet annonce avec le lancement du Mécanisme de financement mondial à l'appui de l'initiative chaque femme, chaque enfant, un plateforme multidonateurs hébergée par la Banque mondiale.^{viii} Cet engagement reflète la volonté du Canada de concrétiser certains OMD laissés en suspens, soit les objectifs 4, 5 et 6 — et de s'assurer que la SMNE « demeure la principale priorité » de l'après-2015⁸⁶ en « faisant la promotion de cibles fortes, et en soulignant l'importance des déterminants essentiels de la santé des mères, des nouveaux-nés et des enfants que sont la nutrition et la vaccination ». ⁸⁷

^{viii} Pour plus d'information, voir Gouvernement du Canada. (Novembre 2014). The Global Financing Facility in Support of Every Woman, Every Child. Extrait de: <http://www.can-mnch.ca/wp-content/uploads/2013/08/global-financing-facility.pdf>

B. Création d'emploi et croissance économique

Le Canada accorde une place prépondérante au commerce entre États, à la création d'emploi et à la croissance économique menée par le secteur privé (croissance qui, à son tour, mènera à la prospérité pour tous, selon le gouvernement), conscient de la réalité actuelle et de certaines lacunes des OMD. Cet enjeu cadre aussi très bien avec l'accent mis par le MAÉCD sur le libre-échange, la croissance économique et le secteur privé, y compris une promotion accrue des intérêts commerciaux canadiens dans cette vision. Les nouveaux partenariats avec les compagnies minières canadiennes et le [Plan d'action sur les marchés mondiaux](#) publié en janvier 2014, et qui présente les occasions d'affaires qui s'offrent aux compagnies canadiennes dans les pays en développement, en sont peut-être les exemples les plus éloquentes. La vision du Canada pour l'après-2015 consiste à « créer un climat propice aux investissements, à augmenter la productivité des entreprises et à bâtir une main d'œuvre qualifiée, [...] dans le cadre d'un programme axé sur l'élimination de la pauvreté, la promotion d'une croissance inclusive et l'amélioration de la durabilité environnementale ». ⁸⁸ Cependant, l'approche du Canada à l'égard de la croissance tient pour acquis qu'il existe un lien direct entre la croissance, le développement et la réduction de la pauvreté. ⁸⁹ De plus, l'engagement du Canada envers la croissance durable – qui place les considérations sociales et environnementales à l'avant-plan, et pas seulement les considérations économiques favorisant une croissance continue – est discutable. Dans ses listes de priorités pour l'après-2015, le Canada ne mentionne la durabilité environnementale que deux fois alors que les changements climatiques ne sont jamais mentionnés. ⁹⁰

C. Résultats et reddition de comptes

Le Canada est très intéressé à promouvoir un mécanisme robuste et efficace de reddition de comptes globale « qui met à contribution les mécanismes existants ». ⁹¹ Tel que mentionné précédemment, ce mécanisme devrait avoir des objectifs et des cibles réalistes et mesurables, et devrait être à la fois inclusif et participatif dans sa mise en œuvre. ⁹² Cela nécessitera le développement de meilleurs systèmes et de meilleures capacités institutionnelles au niveau national. Depuis plusieurs années déjà, le Canada travaille à l'amélioration des résultats et de la responsabilité – notamment par l'entremise de sa participation [aux rapports qui rendent compte des activités du G8](#) et à la [Commission de l'information et de la redevabilité pour la santé de la femme et de l'enfant](#). Le gouvernement a appuyé une seconde série de consultations mondiales sur la question de l'après-2015 au moyen d'une contribution au PNUD. Il est également l'un des instigateurs, avec la République de Corée et le Pérou (en collaboration avec l'UNICEF et ONU Femmes), d'un dialogue des Nations Unies sur le suivi participatif de la reddition des comptes.

Le Canada appuie en outre l'idée d'une « révolution des données » qui servira « à renforcer la contribution des nouvelles technologies à la production et à l'analyse de données, à développer de meilleures capacités en matière de statistiques dans les pays en développement et à faciliter l'évaluation des progrès par rapport à la réalisation des objectifs de l'après-2015 ». ⁹³ Cette idée avait été mise de l'avant par le Groupe de personnalités de haut qui a fait valoir que davantage de

LE CANADA ET L'APRÈS 2015

données sont nécessaires pour guider l'élaboration des politiques et des programmes, pour mesurer les nouveaux objectifs et pour permettre aux gens d'avoir accès à l'information pour demander des comptes à leurs gouvernements. Pour le Canada, tout futur mécanisme de reddition de compte nécessitera des données de qualité, fiables, comparables et ouvertes,⁹⁴ ainsi qu'un renforcement des systèmes de statistiques nationaux afin de produire des données opportunes et pratiques, en mettant un accent particulier sur le renforcement de l'enregistrement civil et des systèmes de statistiques vitales, comme les certificats de naissance.⁹⁵

3.3 PRIORITÉS TRANSVERSALES ET AUTRES ENJEUX D'INTÉRÊT POUR L'APRÈS-2015

Le Canada souhaite aussi voir des références à trois priorités transversales dans le document final :

- a) Les mariages d'enfants, précoces et forcés (MEPF), « en plaidant pour l'inclusion d'une cible sur l'élimination des MEPF, ainsi que de cibles reliées sous des objectifs pertinents, comme la réduction de la pauvreté, la santé, l'éducation, l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et des filles ». ⁹⁶
- b) L'autonomisation des femmes et des filles en tant que pré-requis pour réaliser les ODD, « en plaidant en faveur d'un objectif indépendant, ainsi que de cibles et d'indicateurs transversaux axés sur l'élimination des causes structurelles de l'inégalité entre les sexes, comme éliminer toutes les formes de discrimination et de violence envers les femmes et les filles; garantir leur accès et leur contrôle des ressources productives et d'autres bénéfiques du développement; promouvoir leur leadership et leur participation au sein des processus de prise de décision à tous les niveaux; et impliquer les hommes et les garçons en tant que partenaires pour faire avancer l'égalité ».
- c) La protection des enfants, « en plaidant en faveur de cibles et d'indicateurs globaux, mesurables et transversaux visant à éliminer toutes les formes de violence, d'exploitation et d'abus envers les femmes et les enfants dans tous les contextes; à créer un environnement d'apprentissage sécuritaire; en éliminant le travail des enfants; et en développant des systèmes d'enregistrement civil et de statistiques vitales ».

* * *

Le Canada est conscient qu'il est important que le cadre de l'après-2015 ne soit pas déterminé par les donateurs et des pays comme lui faisant la promotion d'un trop grand nombre d'enjeux. Cela dit, l'identification des priorités ci-dessus ne signifie pas que le Canada n'appuie pas également d'autres éléments. Ceux-ci incluent notamment les objectifs et les cibles indépendants suivants : « la sécurité alimentaire, [...] la nutrition et [...] l'agriculture [...] tout en veillant à ce que les cibles tiennent compte de la nature multidimensionnelle de la sécurité alimentaire : l'inclusion d'une gestion durable et responsable des terres, des forêts, de l'énergie, des ressources minières, de la biodiversité, de l'eau et de l'agriculture; une éducation inclusive et de qualité grâce à laquelle les apprenants des deux sexes pourront acquérir (de l'enfance jusqu'à l'âge adulte) des connaissances et des compétences qui leur permettront d'apporter une

LE CANADA ET L'APRÈS 2015

contribution positive à leur famille et à leur collectivité ainsi que de participer à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté; la liberté (y compris la liberté religieuse), la gouvernance démocratique, les droits de la personne et la primauté du droit; et l'éclosion de sociétés pacifiques et inclusives, tout en s'attaquant aux causes sous-jacentes de l'instabilité et de l'insécurité, en mettant plus particulièrement l'accent sur les femmes, la paix et la sécurité. »

97

3.4 DISCUSSIONS SUR L'APRÈS-2015 AU CANADA

Le MAECD a mis au point une structure pour encadrer le dialogue sur l'après-2015 au sein de ses ministères et entre ceux-ci. Il a également accepté de participer à quelques tables rondes thématiques et à des discussions informelles avec des OSC portant sur différentes questions.

A. Discussions sur l'après-2015 au MAECD

Le gouvernement canadien a mis sur pied des équipes de travail thématiques à l'échelle du MAECD pour travailler sur les enjeux liés au cadre pour l'après-2015. Ces équipes se réunissent selon les besoins et sont organisés en bonne partie sur la base des thèmes soulevés lors des discussions du GTO. Voir l'organigramme illustrant la structure organisationnelle à la fin du document pour plus de détails.

Les OSC qui souhaitent discuter d'enjeux précis en lien avec l'après-2015 peuvent communiquer avec les responsables des différents groupes de travail du MAECD. Un groupe de travail interministériel existe également à l'échelle des directeurs généraux. Vu l'importance accordée au développement durable, Environnement Canada est particulièrement actif au sein de ce dernier. Et étant donné les priorités du Canada pour l'après-2015, il y a aussi eu plusieurs discussions avec Santé Canada et Ressources naturelles Canada.

En plus des groupes de travail thématiques, il existe également des points de contact pour discuter de la cohérence des programmes (pour les programmes mondiaux, les partenariats et les programmes géographiques du MAECD), des questions juridiques, des enjeux commerciaux, des activités menées au siège new-yorkais des Nations Unies et des consultations avec la société civile.

Pour coordonner ces divers processus et consigner les propos tenus devant le Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable, dont les activités se sont conclues en juillet 2014, le MAECD a créé une équipe centrale de coordination, remplacée en août par un groupe de travail sur l'après-2015. Cette nouvelle équipe recueille les conclusions des différents groupes et équipes de travail dans le but de consolider la position du gouvernement du Canada sur le financement du développement et sur l'après-2015, et appuie les négociations à l'ONU en prévision de la conférence de juillet et du sommet de septembre 2015.

B. Consultations au Canada sur l'après-2015

Le gouvernement canadien n'a jusqu'à maintenant donné aux OSC et aux citoyens du pays qu'un nombre limité d'occasions de participer aux discussions à l'échelle nationale. Une consultation

LE CANADA ET L'APRÈS 2015

sur l'éducation a eu lieu au début 2013 en amont des pourparlers de l'ONU sur le sujet, pourparlers que le Canada a contribué à organiser. Des consultations périodiques sur la question de la santé des mères, des nouveau-nés et des enfants ont également eu lieu tout au long de 2013 et de 2014. Depuis avril 2014, plusieurs rencontres informelles ont eu lieu entre des OSC et les fonctionnaires du MAÉCD.

Finalement, au début du mois d'avril 2015, le gouvernement a lancé une « Demande de commentaires » de quatre semaines sur ses priorités pour le programme de développement de l'après-2015. En dépit de critiques soulignant le fait que cette « consultation » arrive très tard au cours du processus, plusieurs ont jugé qu'il s'agissait néanmoins d'une belle opportunité. Pour la première fois, le gouvernement faisait connaître publiquement ses priorités à travers une déclaration officielle. De plus, l'engagement du gouvernement à produire un rapport sommaire sur la base des soumissions reçues offrait à la société civile l'occasion de faire part collectivement de ses commentaires, de sa vision et de ses messages pour l'après-2015, influençant les discours public et politique sur le sujet. Plus de 70 organisations et individus ont participé à cette « Demande de commentaires », une forte participation pour une initiative de ce genre. Le rapport sommaire n'avait pas encore été présenté au moment de la publication de ce document d'information.

Pour sa part, le CCCI a bien accueilli cette initiative. Mais sa soumission dans le cadre du processus soulignait plusieurs insuffisances : les priorités actuelles du Canada ne reflètent pas la nature transformative et l'ambition du programme de l'après-2015, programme qui nécessite une approche globale du développement qui intègre les trois piliers du développement durable, et en particulier l'environnement; la nature universelle du programme de l'après-2015 exige que le Canada développe un plan d'action décrivant la manière dont il entend mettre en œuvre les ODD tant au niveau national qu'international, y compris comment il s'y prendra a) pour ne laisser personne de côté au pays et à l'étranger; b) pour contribuer à la réalisation des biens communs mondiaux; et c) pour soutenir les pays en développement dans la réalisation des ODD. Finalement, le CCCI a souligné le fait que l'aide demeure une ressource essentielle pour le développement, ressource envers laquelle le gouvernement doit réaffirmer son engagement, mais aussi que toutes les autres sources de financement doivent aussi contribuer à la réalisation du développement durable.

En 2015, le monde doit mettre en œuvre un nouveau cadre de développement durable pour les 15 prochaines années. Le Canada a l'occasion d'exercer son leadership en se faisant défenseur d'un programme d'interdépendance mondiale qui met de l'avant nos intérêts communs. Il se peut qu'il y ait un prix à payer, mais le coût de l'inaction est encore plus élevé.

* * *

En collaboration avec

Au-delà de 2015

Campagne pour un cadre de développement mondiale
post-Objectifs du Millénaire pour le Développement

LIENS UTILES

[Campagne Au-delà de 2015](#)

- [Réaction d’Au-delà de 2015 à propos du Document final du Groupe de travail ouvert](#) (en anglais seulement)
- [Réaction d’Au-delà de 2015 à propos du « Zero Draft Rev 1 » du Groupe de travail ouvert sur les ODD](#) (en anglais seulement - 3 juillet 2014)
- [Aperçu du processus international devant mener à l’adoption du cadre de développement pour l’après-2015](#)

[Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable \(ICESDF\)](#)

[Document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable \(Rio +20\) intitulé “L’avenir que nous voulons”](#)

[Forum politique de haut niveau pour le développement durable](#)

[Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable](#)

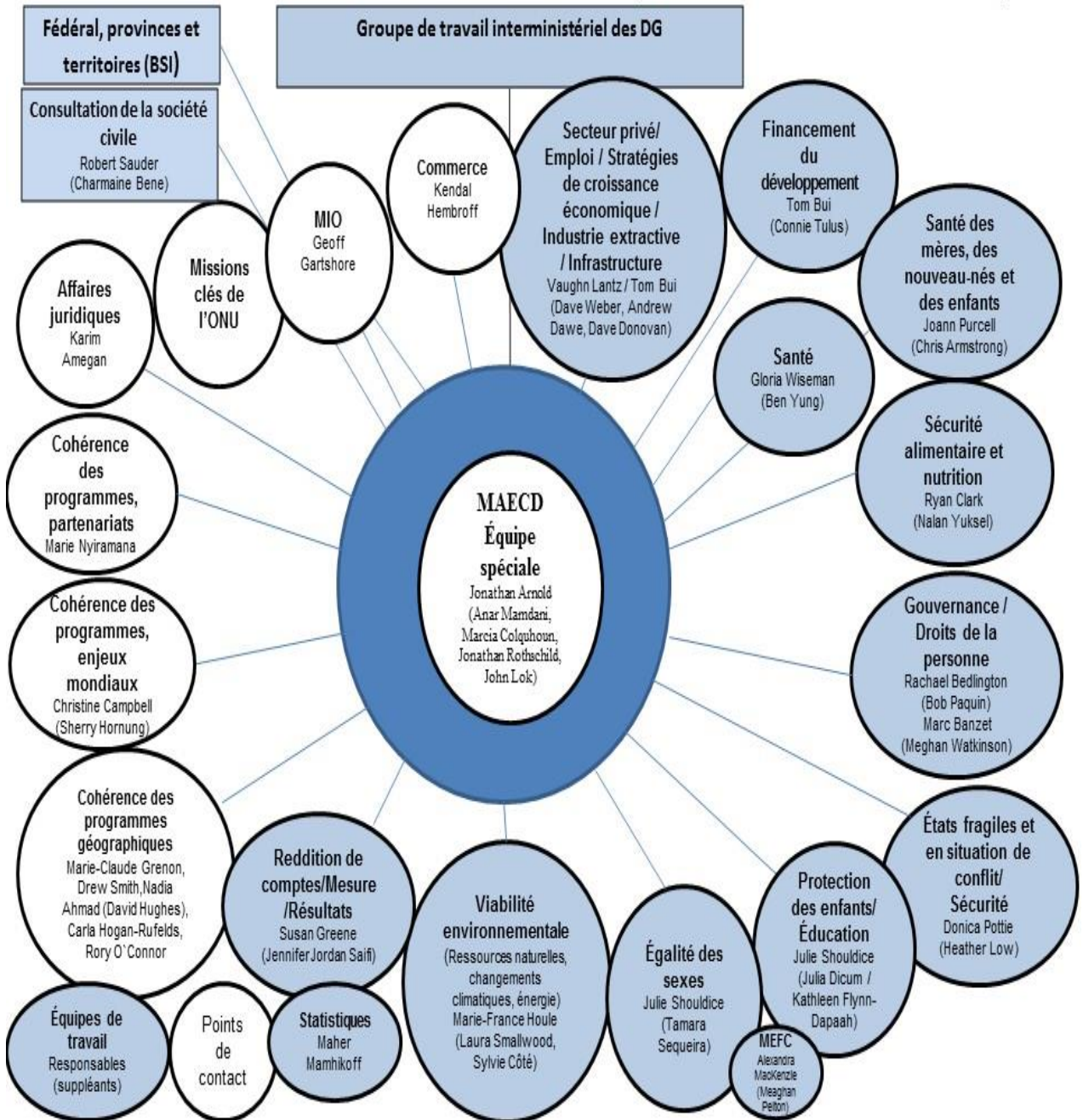
- [Document final](#)

[Groupe de personnalités de haut niveau](#)

- [Pour un nouveau partenariat mondial : vers l’éradication de la pauvreté et la transformation des économies par le biais du développement durable](#)

[Objectifs du Millénaire pour le développement](#)

PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE L'APRÈS 2015 – ÉQUIPES DE TRAVAIL THÉMATIQUES



NOTES DE FIN

¹ Sustainable Development Knowledge Platform. (2014). *Open Working Group on Sustainable Development Goals*. Extrait de: <http://sustainabledevelopment.un.org/owg.html>

² Au-delà de 2015. (2014). Key Advocacy Message for the 69th General Assembly High Level Segment September 2014. Extrait de:

<http://www.beyond2015.org/sites/default/files/Advocacy%20Messages%20for%20website.pdf>

³ Comité intergouvernemental d'experts sur le financement du développement durable. (2014, paragr. 1). Extrait de: <http://www.beyond2015.org/committee-experts-sustainable-development-financing>

⁴ ICESDF Concludes Work, Forwards Report to UNGA. (2014) Extrait de:

<http://post2015.iisd.org/news/icesdf-concludes-work-forwards-report-to-unga/>

⁵ ICESDF. (2014). Report of the Intergovernmental Committee of Experts on Sustainable Development Financing – Final Draft. Extrait de:

<http://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/4588FINAL%20REPORT%20ICESDF.pdf>

⁶ Sustainable Development Knowledge Platform. (2013). Extrait de:

<http://sustainabledevelopment.un.org/index.php?menu=1556>

⁷ Nations Unies, DEAS. (2012). Report of the UN System Task Team on the Post-2015 Development Agenda. Extrait de: http://www.un.org/en/development/desa/policy/untaskteam_undf/untt_report.pdf

⁸ Nations Unies, DEAS. (2013). Report of the UN System Task Team on the Post-2015 UN Development Agenda. Extrait de:

http://www.un.org/en/development/desa/policy/untaskteam_undf/glob_dev_rep_2013.pdf

⁹ Groupe de personnalités de haut. (2013). Un nouveau partenariat mondial: éradiquer la pauvreté et transformer les économies à travers le développement durable. Extrait de:

<http://www.post2015hlp.org/wp-content/uploads/2013/05/UN-Report.pdf>

¹⁰ Groupe consultatif d'experts indépendants sur la révolution des données. (2014). 'A World that Counts – Mobilising the Data Revolution for Sustainable Development', Secrétariat du Groupe consultatif d'experts indépendants, p. 11 et pp. 14-15. Extrait de: <http://www.undatarevolution.org/report/>

¹¹ Groupe consultatif d'experts indépendants sur la révolution des données. (2014, page 2). A World that Counts. Mobilising the Data Revolution for Sustainable Development. Extrait de:

<http://www.undatarevolution.org/wp-content/uploads/2014/11/A-World-That-Counts.pdf>

¹² Rapport de synthèse du secrétaire générale des Nations Unies. (2014, paragr. 46). La dignité pour tous d'ici à 2030 : éliminer la pauvreté, transformer nos vies et protéger la planète. Extrait de:

http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/69/700&referer=/english/&Lang=F

¹³ Pour plus d'information, voir : 69th Session of the UN General Assembly (2014). Extrait de :

<http://sd.iisd.org/events/69th-session-of-the-un-general-assembly-unga-69/>

¹⁴ SLNG-Nations Unies. (2014a.) Civil society engagement in the post-2015 development agenda negotiations. Extrait de : <http://unngls.org/index.php/publications/the-2015-post-e-mag/240-civil-society-engagement-in-post-2015-negotiations>

¹⁵ SG des Nations Unies. (2014, paragr. 48-56.)

¹⁶ SG des Nations Unies. (2014, paragr. 63.)

¹⁷ SG des Nations Unies. (2014, paragr. 62.)

¹⁸ SLNG-Nations Unies. (2014b). Call for responses to the UN Secretary-General's Synthesis Report on Post-2015. Extrait de: <http://unngls.org/index.php/publications/the-2015-post-e-mag/166-call-for-responses-to-un-secretary-generals-synthesis-report>

¹⁹ Assemblée générale. (22 décembre 2014). Modalités des négociations intergouvernementales sur le programme de développement pour l'après-2015, A/69/L.46. Extrait de:

http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/69/L.46&referer=/english/&Lang=F

²⁰ Earth Negotiations Bulletin. (24 janvier, 2015). Summary of the First Intergovernmental negotiation on the post-2015 development agenda: 19-21 January, 2015. Vol. 32, no. 14. Extrait de:

<http://www.iisd.ca/download/pdf/enb3214e.pdf>

²¹ Ibid.

²² Ibid.

⁸⁶ Le PM prononce un discours devant l'Assemblée générale des Nations Unies à New York. (2014). Extrait de : <http://www.pm.gc.ca/fra/nouvelles/2014/09/25/pm-prononce-discours-devant-lassemblee-generale-des-nations-unies-new-york>

⁸⁷ MAECD. (2015).

⁸⁸ Ibid.

⁸⁹ Reilly-King, F. and Tomlinson, B. (2011). *La quête perpétuelle de la croissance favorable aux pauvres? Une analyse de la stratégie sur la croissance économique durable de l'ACDI*. Extrait de : http://www.ccic.ca/_files/fr/what_we_do/2011_12_Pro-poor_growth_paper_f.pdf

⁹⁰ Pour plus d'informations, voir CCCI. (2015). "Mémoire du CCCI en réponse à la « Demande de commentaire » sur le Programme de développement pour l'après-2015 et les priorités du gouvernement du Canada ». Extrait de:

http://www.ccic.ca/_files/fr/what_we_do/2015_05_19_Submission_post_2015_CCIC.pdf

⁹¹ MAECD. (2015).

⁹² Gouvernement du Canada. (January 21, 2015). Statements for the Stocktaking Session - Means of Implementation. Extrait de:

<https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/12412canada3.pdf>

⁹³ MAECD. (2015).

⁹⁴ Ibid.

⁹⁵ Le PM prononce un discours devant l'Assemblée générale des Nations Unies à New York. (2014). Extrait de : <http://www.pm.gc.ca/fra/nouvelles/2014/09/25/pm-prononce-discours-devant-lassemblee-generale-des-nations-unies-new-york>

⁹⁶ MAECD. (2015)

⁹⁷ MAECD. (2015). Le programme de développement pour l'après-2015 - priorités du gouvernement du Canada. Extrait de : http://www.international.gc.ca/development-developpement/priorities-priorites/mdg-omd_consultations.aspx?lang=fra